

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

CIRCULAIRE 125-15

Le 19 octobre 2015

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
BMO S&P/TSX Laddered Preferred Share Index ETF (ZPR)
CHANGEMENT DE CUSIP ET NOM**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que “ BMO S&P/TSX Laddered Preferred Share Index ETF ” changera de nom pour “ BMO Laddered Preferred Share Index ETF ”. À l'ouverture des marchés à la Bourse de Toronto le 19 octobre 2015, la compagnie se transigera sous le nouveau nom et CUSIP.

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de BMO S&P/TSX Laddered Preferred Share Index ETF seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :** **Le 19 octobre 2015**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **Inchangé**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **Inchangé**
- **LIVRABLE PAR CONTRAT :** **100 actions ordinaires de ZPR**
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVEE :** **Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 75 000 contrats**
- **NOUVEAU CUSIP :** **05581T102**

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

En raison du fait que le symbole d'action ou le symbole de classe ne change pas, la bourse ne modifiera pas les ordres et par conséquent, aucun ordre ne devra être réintégré.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Jean-François Bertrand,
Vice-président, opérations de marché, services et connectivité,
Marchés financiers